




Veillez trouver ci-dessous le chapitre concernant la santé et la sécurité du programme de déontologie sociale (ILS) de Disney. Ce guide a pour objectif de renforcer la transparence et la compréhension des exigences du programme ILS. Chaque chapitre s'ouvre sur un principe directeur visant à définir le cadre réglementaire des normes de références, et à illustrer les violations ainsi que leur degré de gravité. Le guide paraîtra chapitre par chapitre.

Ce chapitre «Santé et sécurité» met en exergue :

- Les normes de référence et leur évaluation
- Les définitions des expressions et mots clés
- Les informations relatives à la formation et aux documents requis, y compris les autorisations et licences
- Les procédures et équipements de sécurité requis
- Les mesures de prévention recommandées

Ce chapitre présente également le classement des normes de référence mis en évidence par des codes couleur. Les définitions des trois niveaux d'évaluation figurent ci-dessous.

-  **Normes de conformité minimales («MCS»)** s'appliquent aux violations relevant du niveau de respect des normes du Code de conduite de Disney concernant la chaîne d'approvisionnement (ci-après dénommé le «Code»).
-  **Grave** s'appliquent aux violations du Code susceptibles d'affecter la sécurité des travailleurs de manière significative si aucune mesure n'est prise rapidement. Lorsque trois (3) violations graves ou plus sont identifiées lors d'un audit, elles seront toutes évaluées comme des violations MCS.
-  **Non MCS** s'appliquent aux violations moins graves que celles précitées, mais qui demeurent des problématiques à traiter afin que le site de production respecte pleinement le Code.

Lorsque les exigences du Code entrent en contradiction avec les exigences légales locales, la norme la plus stricte s'appliquera. Les évaluations des violations sont revues et mises à jour régulièrement. Veuillez noter que les exemples de violations figurant dans le guide sont donnés à titre indicatif et non exhaustif. Disney se réserve le droit d'apporter des modifications aux violations et à l'évaluation de celles-ci, à son entière discrétion, en tenant compte du fait que certaines problématiques doivent être évaluées au cas par cas.

SANTE ET SECURITE

PRINCIPE DIRECTEUR

Le personnel doit pouvoir travailler dans un environnement sûr et sain. Les sites de production doivent appliquer des mesures de prévention des risques visant à réduire l'exposition des travailleurs à des conditions dangereuses ou insalubres, lorsqu'ils se trouvent sur leur lieu de travail et dans leur logement de fonction.

CODE DISNEY

Les fournisseurs doivent garantir un environnement de travail sûr et sain aux travailleurs, en prenant toutes les mesures nécessaires pour prévenir ou la diminuer les blessures ou accidents pouvant survenir lors que leur activité professionnelle, et fournir des conseils concernant leur gestion et l'élimination des produits chimiques. Au minimum, les fournisseurs doivent procurer aux travailleurs des salles de repos adaptées et accessibles, de l'eau potable, des repas sains, des lieux d'entreposage et de restauration, des équipements de protection individuelle, des machines et outils sûrs, des formations pour éviter et réduire les accidents, une température et une aération acceptables et un éclairage suffisant.

Les fournisseurs garantissent que tous les lieux de travail et de repos sont propres, sûrs et adaptés à leur usage. Les espaces doivent être sûrs et permettre une liberté de mouvement raisonnable afin de pouvoir y entrer et en sortir.




Les fournisseurs doivent définir, conserver et mettre en œuvre des plans d'évacuation d'urgence et des procédures compréhensibles pour les travailleurs, et informer des procédures à suivre pour les différents types d'urgence pouvant survenir, y compris en cas d'incendie, de catastrophe naturelle, et d'événements liés à la sécurité et à la santé. Les fournisseurs doivent régulièrement s'assurer de la solidité de la structure des bâtiments.

PRINCIPALES NORMES DE REFERENCE RELATIVES A LA CONFORMITE

Les principales normes de référence relatives à conformité s'appliquent au Code de conduite des fournisseurs Disney, ainsi qu'au code de conduite annoncé en mars 2022.



Les sections suivantes s'appliquent à toutes les zones du site de production, y compris aux logements de fonction, sur site ou hors site.

Les catégories de normes de référence sont indiquées avec les symboles suivants :


-  MCS
-  Grave
-  Non MCS

SANTÉ ET SÉCURITÉ EN GENERAL


Évaluations des risques

-  • Les travailleurs qui sont régulièrement exposés à des risques liés à leur travail doivent se voir transmettre les résultats des examens de santé et effectuer des contrôles à la fréquence définie par les lois et règlements applicables et, en tout état de cause, s'ils se trouvent dans l'une des situations suivantes :
 - Avant qu'une tâche professionnelle risquée ne leur soit attribuée ;
 - de manière périodique, lorsqu'une tâche professionnelle risquée leur est confiée ;
 - dès qu'ils rejoignent une nouvelle affectation à un poste non risqué ;
 - au moment de leur démission ou de la rupture de leur relation de travail ; et
 - sur demande des travailleurs.
-  • Les évaluations portant sur les risques liés à la santé et à la sécurité au travail (SST) doivent être effectuées régulièrement afin de garantir la continuité du respect des exigences légales applicables. (Des exemples d'évaluations SST usuelles se trouvent dans la section « mesures de prévention » du présent chapitre).

Formation et communication

-  • Les formations sur la santé et la sécurité doivent être suivies par tous les travailleurs et superviseurs au moment de leur embauche, lorsqu'une nouvelle tâche professionnelle leur est confiée, et chaque année par la suite.

Documents

-  • Les résultats des évaluations des risques pour la santé et la sécurité et les inspections des lieux de travail doivent être conservés.

- Les résultats d'audit interne ou effectué par des tiers, ainsi que les inspections effectuées par les organismes de réglementation doivent être conservés.
- Les plans d'actions correctives et préventives concernant la santé et la sécurité, ainsi que les preuves documentées des améliorations du contrôle des risques doivent être conservés.
- Les registres de présence des formations sur la santé et la sécurité et les résultats d'évaluations des connaissances et/ou compétences (questionnaires, tests, démonstrations de compétences) doivent être conservés.
- Les résultats des autoévaluations et autres évaluations portant sur la conformité aux politiques et procédures de l'entreprise en matière de santé et sécurité et aux exigences légales doivent être conservés.
- Un journal des incidents liés au travail, blessures et maladies, ainsi que les copies des rapports d'enquête sur les accidents et sur les actions entreprises afin d'éliminer leurs causes profondes doivent être conservés.

Environnement de travail

- Toutes les zones du site, y compris les logements de fonction, doivent respecter les exigences en termes de santé et de sécurité décrites dans ce chapitre, ainsi que toute loi et règlement applicables concernant la sécurité des occupants.
- La ventilation des lieux de travail doit être assurée pour contrôler la conformité des niveaux (ou les concentrations) - de particules en suspension, température, bruit, et des autres facteurs environnementaux - aux limites prescrites par les lois et règlements applicables.
- La lumière doit être suffisante afin d'éviter la fatigue visuelle et les accidents du travail, tel que cela est requis par les lois et règlements applicables, et permettre aux travailleurs d'effectuer leurs tâches avec efficacité.
- Lorsqu'il n'est pas possible d'effectuer des contrôles appropriés continus, des procédures adaptées doivent être appliquées afin de

réduire les effets négatifs sur la santé des travailleurs. Par exemple, des pauses fréquentes dans des lieux ombragés plus frais et de l'eau potable en quantité suffisante doivent être prévues pour les personnes travaillant à haute température et/ou dans des environnements humides.

- Les zones de travail en hauteur, échafaudages, mezzanines et plateformes élévatrices doivent être munies de rambardes de sécurité pour éviter les chutes. Lorsque les rambardes de sécurité ne sont pas réalisables, les personnes travaillant dans ces conditions doivent être munies d'équipements de protection individuelle contre les chutes.
- Le **travail en espace confiné** doit être évalué en fonction des risques, et les mesures de contrôle appropriées doivent être clairement communiquées aux travailleurs et mises en œuvre (ex., procédures d'entrée dans l'espace confiné, procédure de délivrance de l'autorisation, équipements de protection individuelle), tel que cela est requis par les lois et les règlements applicables.



Définitions utiles

Espace confiné : l'intérieur d'un endroit comme un réservoir ou une chambre forte assez grand pour qu'un travailleur puisse y entrer et y effectuer des tâches, mais qui n'est pas conçu pour être occupé et qui dispose de voies d'entrée ou de sortie restreintes.

SECURITE INCENDIE & D'URGENCE

Procédures d'urgence

- Une procédure d'évacuation écrite basée sur des scénarios d'urgences probables doit être définie.
- Tous les travailleurs, y compris les nouvelles recrues, doivent suivre une formation (initiale et continue) sur les procédures d'évacuation d'urgence dispensée dans une langue qu'ils comprennent.
- Les procédures d'évacuation et les plans rédigés dans une langue comprise par les travailleurs doivent être affichés bien en évidence dans tous les espaces de travail.
- Les plans d'évacuation doivent indiquer les issues de secours principales et secondaires, la localisation des extincteurs et alarmes, et les points de rassemblement et d'attente situés à l'extérieur du bâtiment.

Exercices d'évacuation

- Les exercices d'évacuation doivent être effectués dans tous les sites de production tous les six mois.

- Les exercices d'évacuation doivent concerner :
 - tous les travailleurs ;
 - toutes les équipes ; et
 - toutes les zones du site de production, y compris les logements de fonction, sur site ou hors site.

Note : les sites de production de dimensions plus importantes et ceux dans lesquels plusieurs équipes travaillent doivent effectuer des exercices d'urgence à différents moments pour garantir que tous les travailleurs y participent.

- Une personne aidant les travailleurs atteints d'un handicap ou qui ont des besoins particuliers pendant l'exercice d'évacuation ou en cas d'urgence réelle doit être désignée au préalable.

Issue de secours

- **Les issues de secours** et les escaliers doivent être entièrement accessibles à tout moment et libre de tout débris, obstacle, équipement et marchandise susceptible d'empêcher le passage ou de devenir une cause d'incendie.
- L'éclairage de toutes les issues de secours (ex., allées, couloirs, escaliers et rampes) doit être installé, fonctionner correctement, être inspecté tous les mois et être alimenté par batterie ou par générateur de secours.
- La largeur minimale des portes et des issues de secours doit être conforme à la norme la plus stricte des règlements locaux en matière de sécurité anti-incendie, ou aux largeurs indiquées dans le tableau ci-après¹:

Largeur minimale des portes et issues de secours	
Effectif par porte ou issue de secours	Largeur minimale
1 - 160 personnes	0,8 mètre (32 pieds)
de 161 à 200	1,0 mètre (40 pieds)
de 201 à 300	1,5 mètre (60 pieds)
de 301 à 400	2,0 mètres (80 pieds)
plus de 400	Effectif fois 5,1 mm (0,2 pouces)



Définitions utiles

Issue de secours : un passage continu et libre de tout obstacle permettant de sortir d'un bâtiment et de se rendre à l'extérieur. Cela inclut les sorties de secours, telles que les couloirs, sorties, et les dégagements vers l'extérieur du bâtiment.

Sortie : une partie d'une issue de secours séparée physiquement de tous les autres espaces du bâtiment. Elle offre une voie de sortie protégée vers l'extérieur. Elle inclut, mais ne se limite pas aux portes, voies, et escaliers de sortie.

Effectif : nombre maximal de personnes pouvant occuper les issues de secours lors de chaque événement. Par exemple, dans un espace de 400 occupants et deux issues de secours, l'effectif de chacune d'elles est de 200 personnes. Les dimensions minimales des portes, passages et escaliers de sortie varient en fonction de l'effectif.

¹ International Fire Code (2021), Section 1005 "Means of Egress Sizing"

- La largeur minimale de toutes les issues de secours doit être conforme à la norme la plus stricte des règlements locaux en matière de sécurité anti-incendie, ou aux largeurs indiquées dans le tableau ci-après²:

Largeur minimale des escaliers de secours	
Effectif maximal des escaliers de secours	Largeur minimale
1 - 50 personnes	0,9 mètre (36 pieds)
51 - 150	1,1 mètre (44 pieds)
de 151 à 200	1,5 mètre (60 pieds)
de 201 à 300	2,3 mètres (90 pieds)
de 301 à 400	3 mètres (120 pieds)
plus de 400	Effectif fois 7,6 mm (0,2 pouces)

- Toutes les issues de secours doivent être signalées par des flèches et des signaux indiquant la direction de la sortie la plus proche.

Issues de secours et signaux

- Les portes de sortie doivent :
 - être libres de tout obstacle et déverrouillées durant les horaires de travail - y compris les heures supplémentaires - et à tout moment lorsque les travailleurs sont sur site ;
 - pouvoir s’ouvrir d’un seul geste (ex., en appuyant sur une barre antipanique, ou en tournant un bouton de porte, ou en descendant une poignée) ; l’utilisation de clé, verrou et/ou code de sécurité permettant d’ouvrir la porte est interdite ; et
 - s’ouvrir directement sur des escaliers de secours ou donner sur l’extérieur du bâtiment (ex., elle ne peuvent pas donner sur une autre pièce, zone, ou sur un autre bâtiment).

² International Fire Code (2021), Section 1005 “Means of Egress Sizing”

- Les sites de production doivent avoir un nombre minimum d'issues de secours en fonction du nombre d'occupants, tel que précisé ci-dessous³ :

Nombre minimum de sorties de secours	
Nombre d'occupants par étage	Sorties de secours par étage
1 - 500 personnes	Deux (2)
de 501 à 1 000	Trois (3)
Plus de 1 000	Quatre (4)

- Les portes de sortie doivent s'ouvrir dans la direction d'évacuation (c.-à-d. vers l'extérieur) et être articulées simplement (c.-à-d. qu'il ne doit pas s'agir de portes roulantes ou coulissantes).
- Un signal lumineux visible doit indiquer chaque sortie.
- Les sorties doivent être éloignées le plus possible les unes des autres (ex., pour un espace avec deux sorties, celles-ci doivent être situées aux extrémités opposées de l'espace).
- Pour les sites de production sans système d'extincteurs automatiques, un nombre suffisant de sorties - garantissant que la distance maximale à parcourir par une personne pour rejoindre la sortie la plus proche n'excède pas 61 mètres (200 pieds) - doit être prévu⁴.

Équipement de sécurité

- Les alarmes incendie doivent être clairement audibles et visibles depuis toutes les zones du site de production et les logements de fonction, comme cela est requis par les lois et règlements applicables.
- Un panneau de commande d'alarme incendie, des systèmes d'extincteurs automatiques, détecteurs de fumée et extincteurs doivent être installés, tel que cela est requis par les lois et règlements applicables.
- La distance maximale à parcourir jusqu'à l'extincteur ne peut excéder 23 mètres (75 pieds)⁵ ou celle requise par les lois et règlements applicables ; la plus courte des deux étant retenue.

³ International Fire Code (2021), Section 1006 "Numbers of Exits and Exit Access Doorways"

⁴ International Fire Code (2021), Section 1017 "Exit Access Travel Distance"

⁵ International Fire Code (2021), Section 906.3 "Portable Fire Extinguishers: Size and Distribution"

- • Les inspections de toutes les issues de secours, éléments de sortie, alarmes, détection de l'incendie et systèmes d'extinction doivent être effectuées tous les mois. Le programme d'inspection doit inclure, mais ne se limite pas à :
 - Un inventaire de tous les éléments de sortie et équipements de sécurité
 - Une liste de contrôle portant sur les inspections et les tâches de maintenance qui doivent être exécutées pour chaque élément
 - Une maintenance périodique basée sur les résultats de l'inspection
 - Un maintien de toutes les certifications relatives à l'inspection d'incendie
 - Des rapports d'inspection et de maintenance, incluant la date, le travail effectué (ex., les inspections visuelles, les essais de fonctionnement, ou le type d'entretien ou de réparation effectués) et le nom des personnes ayant effectué les opérations

- • Les essais et l'entretien des composants des systèmes d'extincteurs automatiques doivent être effectués à la fréquence recommandée par le fabricant, ou à celle prévue par les lois et règlements applicables ; la plus stricte des deux étant retenue.

MATIÈRES DANGEREUSES :

Autorisations et licences

- • Les autorisations, licences, enregistrements et certifications pour le stockage, la manutention, le traitement et l'élimination des **matières dangereuses doivent être obtenus et conservés** tel que cela est requis par les lois et règlements applicables.

Formation et communication

- • Les travailleurs qui manipulent des matières dangereuses doivent être formés sur les modalités de stockage, manipulation, transport et utilisation de ces matières en toute sécurité, et bénéficier également d'une formation initiale et de perfectionnement et des certifications applicables requises.

Gestion des risques

- • Des procédures d'intervention en cas d'urgence doivent être établies pour gérer les déversements, les fuites et l'exposition des



Définitions utiles

Matières dangereuses : les matières dangereuses sont des liquides, solides et gaz présentant un danger pour la santé et la sécurité des travailleurs, ainsi que pour le site de production et l'environnement. Elles comprennent les substances toxiques, corrosives, ignifuges, inflammables, réactives ou explosives.

Ces substances doivent être utilisées avec précaution afin de réduire les risques pour les travailleurs et l'environnement lorsqu'elles sont manipulées, utilisées, stockées, transportées et mises à disposition.

travailleurs aux matières dangereuses, telles que prévues par les lois et règlements applicables.

- Les matières dangereuses doivent être stockées en toute sécurité. Cela inclut les matières suivantes :
 - les combustibles et matières inflammables, tels que les peintures, solvants, sciures, gaz comprimés doivent être stockés dans des conteneurs approuvés dans des pièces et zones de stockage éloignées des flammes ou des autres sources de combustion et d'allumage ;
 - les produits chimiques ne sont stockés que dans des conteneurs approuvés pour cet usage, pour le type spécifique de substance chimique ;
 - les matières sont classées par catégories de risques (ex. les acides organiques doivent être séparés des substances inflammables pour éviter le rejet de vapeurs toxiques ou inflammables dans l'éventualité d'une fuite ou d'un déversement) ; et
 - les zones de stockage, pièces et enceintes sont munies d'un espace de confinement secondaire pour éviter les émissions dans l'environnement ou le mélange de matières incompatibles dans l'éventualité d'une fuite ou d'un déversement.
- Un inventaire actuel des matières dangereuses comprenant la liste desdites matières présentes sur le lieu de travail, et précisant leur lieu et leurs modalités de stockage ainsi que le volume de chaque matière présente, doit être conservé.
- L'inventaire des matières dangereuses doit être partagé avec les services d'urgence locaux lorsque cela est requis par les lois et règlements applicables.
- Une **fiche des données de sécurité (FDS) GHS**⁶ doit être rendue disponible pour chaque matière dangereuse dans l'enceinte du site.
- Le GHS doit être rédigé dans une langue locale et dans les langues comprises par les travailleurs, et être immédiatement accessible aux travailleurs dans toutes les zones où les substances chimiques sont stockées ou utilisées.
- Tous les conteneurs de matières dangereuses doivent être étiquetés en indiquant « risque GHS » dans la langue locale et dans les



Définitions utiles

GHS : le système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (GHS) est un système international créé par les Nations unies pour définir la classification des substances chimiques en fonction du type de risque et pour harmoniser les moyens de communication des risques, y compris les étiquettes et les fiches des données de sécurité.

Fiche des données de sécurité (FDS) : une FDS fournit des informations détaillées sur une substance chimique afin de garantir que tous les travailleurs qui les manipulent disposent des informations dont ils ont besoin sur les risques liés à celles-ci pour les utiliser, les manipuler et les stocker en toute sécurité. Certaines informations qui y figurent comprennent les données physiques (ex. lumière aveuglante et pression de vapeur), les dangers physiques, pour la santé, les mesures de premier secours, les équipements de protection individuelle du personnel, et la manière de gérer les déversements ou les fuites.

⁶ United Nations Globally Harmonized System (GHS) of Classification and Labelling of Chemicals: http://www.unece.org/trans/danger/publi/ghs/ghs_rev02/02files_e.html

langues comprises par les travailleurs. Les étiquettes doivent porter les mentions suivantes :

- indication du niveau de risque (ex., prudence, mise en garde, etc.)
- pictogrammes de mise en garde qui illustrent le type de risque de la matière ;
- informations sur le fabricant ;
- conseils de prudence et instructions de premiers secours ;
- informations relatives au risque (par exemple, «gaz extrêmement inflammable» ou «toxique si ingéré») ; et
- nom du produit ou nom chimique

SÉCURITÉ ÉLECTRIQUE ET DES MACHINES

Autorisations et licences

- Les autorisations relatives aux machines et au système électrique, ainsi que les licences, enregistrements et certifications y afférents, doivent être obtenus et conservés tel que cela est requis par les lois et règlements applicables.
- Lorsqu'une licence ou une certification est requise pour effectuer une tâche particulière (ex, souder ; faire fonctionner des machines, équipements ou des véhicules ; ou installer, entretenir et réparer des équipements et systèmes électriques), les travailleurs doivent être dûment formés, titulaires de licence et/ou de certification, tel que cela est requis par les lois et règlements applicables.

Formation et communication

- Les machines et les équipements électriques doivent être marqués par des signaux et étiquettes qui indiquent les risques et les précautions à prendre.
- Tout signal et toute étiquette sur les machines et équipements électriques doivent être rédigés dans la langue locale et dans des langues comprises par les travailleurs.
- Les procédures d'exploitation sécurisée de toutes les machines et de tout l'équipement électrique doivent être à jour et facilement consultables par les travailleurs exerçant sur les machines et sur l'équipement électrique.

- • Toute procédure d'exploitation sécurisée des machines et équipements électriques doit être rédigée dans la langue locale et les langues comprises par les travailleurs.

Sécurité des machines

- • Les machines doivent être équipées des systèmes de sécurité requis en bon état de fonctionnement, et garantir que le travail est effectué en toute sécurité et que le personnel est protégé contre les risques identifiés ; ceux-ci doivent être utilisés correctement et entretenus conformément aux instructions ou recommandations du fabricant, et doivent être testés pour garantir leur fonctionnement correct à chaque roulement d'équipe.
- • Des procédés de travail à plus haut risque, tels que le soudage, la découpe au chalumeau, le brasage et le soudage par brasure doivent être effectués en respectant les mesures de sécurité adaptées, telles que définies dans le « **permis de feu** ».
- • Toutes les machines doivent être révisées pour éviter les risques, et des mesures de sécurité doivent être définies pour protéger les travailleurs contre les risques identifiés. Les types de risques qui requièrent des mesures de sécurité comprennent, mais ne se limite pas à :
 - des surfaces chaudes
 - des pièces rotatives, y compris les points de pincement entrants
 - des mouvements alternatifs et transversaux
 - des découpes, poinçonnages, cisaillements, pliages
- • Les rapports de maintenance préventive détaillés concernant tout système de sécurité d'une machine ou d'un équipement doivent être conservés, y compris, à titre indicatif et non exhaustif, les inspections, les essais de fonctionnement, les opérations de maintenance programmée et les réparations.

Sécurité électrique

- • Les fils et équipements électriques en milieu humide ou mouillé doivent être appropriés à l'usage dans ces lieux, conformément aux lois et règlements applicables.



Définitions utiles

Travail à haute température :

toute tâche effectuée avec une flamme nue ou en présence de sources de chaleur qui pourraient enflammer des matières combustibles. Les exemples de travail à haute température comprennent : le soudage, la découpe, le brasage et le soudage de conduites, et le meulage des métaux.

Tout travail à haute température doit être approuvé par une personne autorisée présente sur le lieu de travail et formée sur les précautions nécessaires pour la gestion de ce travail. Cette personne est responsable de délivrer les autorisations au moment où les combustibles sont retirés de la zone de travail où des travaux à haute température sont effectués, les ouvertures des murs et des planchers sont recouvertes, les planchers combustibles sont recouverts de matériaux ignifuges, un extincteur est facilement accessible, une surveillance des incendies est assurée et où toutes les autres précautions

- Tous les fils et équipements électriques doivent être couverts et isolés pour empêcher le contact avec les parties du corps humain exposées, conformément aux lois et règlements applicables.
- Les équipements et installations électriques doivent être conservés dans des conditions de sécurité par le biais d'un programme d'inspection de routine et de maintenance préventive au moins une fois par an, ou à la fréquence recommandée par le concepteur ou le fabricant ; la plus fréquente des deux étant retenue.

Verrouillage/Etiquetage

- Les procédures de **verrouillage/étiquetage** doivent être définies et respectées par les travailleurs afin qu'ils soient protégés contre la mise sous tension inattendue, la libération d'**énergies dangereuses**, ou le démarrage de machine et d'équipement lors des activités de réparation et de maintenance.

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI)

Équipement de protection individuelle

- L'équipement de protection individuelle (EPI) doit être fourni aux travailleurs, entretenu et remplacé gratuitement.
- L'équipement de protection individuelle (EPI) approprié aux dangers encourus doit être fourni aux travailleurs.
- Les travailleurs doivent toujours porter l'EPI quel que soit l'endroit où l'utilisation est requise par la loi applicable pour protéger leur santé et sécurité contre les dangers spécifiques du site.
- Les EPI doivent être stockés correctement lorsqu'ils ne sont pas utilisés, inspectés avant chaque usage, entretenus pour garantir une efficacité durable et remplacés tel que cela est requis.
- Les EPI doivent être adaptés à la taille des travailleurs afin de réduire l'exposition au risque.



Définitions utiles

Contrôle des énergies dangereuses

(verrouillage/étiquetage) : les travailleurs qui effectuent des opérations d'entretien ou de maintenance des machines et de l'équipement peuvent être exposés à des blessures graves ou à la mort si les énergies dangereuses ne sont pas correctement contrôlées.

Les procédures de verrouillage/étiquetage exigent l'apposition de verrous et/ou d'étiquettes appropriés sur les dispositifs d'isolement des sources d'énergie (par exemple, les interrupteurs et les vannes), la mise hors tension des machines et de l'équipement avant le début des activités, ainsi que la formation de tous les travailleurs qui exécutent ces procédures. Les travailleurs dans la zone où le verrouillage/étiquetage sont effectués doivent suivre une formation de sensibilisation.

Énergies dangereuses

pendant l'entretien et la maintenance des machines et de l'équipement, le démarrage inattendu ou la libération d'énergie stockée (ex., électrique, mécanique, hydraulique, pneumatique, chimique ou thermique) peut entraîner des blessures graves ou la mort des travailleurs.

Formation et communication

- Les travailleurs doivent être formés pour utiliser, entreposer, et conserver les EPI.
- Dans les zones où les EPI sont requis, les publications et signalisations relatives au(x) danger(s) et au type d'EPI requis doivent être rendues disponibles dans la/les langue(s) comprise(s) par les travailleurs.

SOINS ET PREMIERS SECOURS

Intervention d'urgence

- Un nombre suffisant de membres d'équipes médicales doit être sur place, tel que cela est requis par les lois et règlements applicables.
- Les travailleurs ayant besoin de soins d'urgence doivent être soignés rapidement de manière appropriée par du personnel médical expérimenté.
- Lorsque le personnel médical n'est pas immédiatement disponible pour soigner un travailleur blessé ou malade, les premiers secours doivent être dispensés sans délai par le personnel de premiers secours se trouvant sur le site ayant été formé.

Équipements de premiers secours

- Lorsque les yeux, le visage ou le corps risquent d'être exposés à une matière dangereuse, un lave-yeux et une douche doivent être disponibles et entretenus pour fonctionner correctement à tout moment.
- La distance de n'importe quel endroit du site au lave-yeux et à la douche ne doit pas excéder 15 mètres (55 pieds) ou 10 secondes en cas d'urgence⁷.
- Les **kits de premiers secours** doivent être stockés avec les fournitures appropriés aux risques dans chaque zone, et être rapidement accessibles dans tous les zones, y compris les logements de fonction.



Définitions utiles

Kit de premiers secours : un kit de premiers secours contient les produits essentiels permettant d'apporter les premiers secours aux travailleurs blessés, tels que les bandes, antiseptiques, ciseaux, gants, et le gel hydroalcoolique. Les exigences relatives aux articles contenus dans le kit figurent dans la norme ANSI/ISEA Z308.1.

⁷ American National Standards Institute (ANSI) / International Safety Equipment Association (ISEA) Z358.1 (2014) "Emergency Eyewash and Shower Equipment"

- Les kits de premiers secours doivent faire l'objet de contrôles et être remplacés au moins une fois par mois, ou plus fréquemment le cas échéant afin de garantir que les articles du kit sont disponibles et utilisables en quantité suffisante.

Formation et communication

- Une formation de premiers secours doit être dispensée au moins tous les trois ans aux travailleurs chargés d'administrer les premiers secours en cas d'urgence. Des formations plus fréquentes peuvent s'avérer nécessaires pour garantir que le personnel de premiers secours présent sur site en continu est en nombre suffisant.
- Les travailleurs qui manipulent des matières dangereuses doivent être formés sur les procédures d'urgence comprenant l'aménagement des lieux et l'utilisation correcte du lave-yeux et de la douche.
- Les numéros d'urgence doivent être communiqués à tous les travailleurs, visiblement affichés sur le lieu de travail et dans les logements de fonction des travailleurs, rédigés dans des langues comprises par les travailleurs (ex., les étiquettes indiquant les numéros d'urgence sont apposées sur tous les téléphone du site de production).
- La signalétique des équipements de sécurité doit être rédigée dans des langues comprises par les travailleurs.

HYGIÈNE

Toilettes du site de production

- Les travailleurs doivent pouvoir accéder à un nombre adéquat de toilettes H/F séparées (au moins 1 WC pour 15 travailleurs). Si possible, des salles de bains individuelles doivent également être mises à leur disposition.
- Les toilettes du lieu de travail et des logements de fonction doivent être convenablement aérées, bien éclairées, et être équipées d'eau courante (y compris chaude si disponible), de savon, papier-toilette, et de serviettes en papier ou d'autres appareils de séchage des mains.

- Les toilettes doivent rester dans de bonnes conditions d'hygiène, être nettoyées deux fois par jour (ou plus le cas échéant), et les fournitures doivent être remplacées si besoin.

Eau potable

- De l'eau potable doit être disponible et accessible aux travailleurs à tout moment sur le lieu de travail et dans leurs logements de fonction.
- Des contrôles périodiques de l'eau potable doivent être effectués au moins une fois par an afin d'assurer qu'elle est conforme aux exigences de la réglementation locale en matière d'eau potable.

Repas et préparation de la nourriture

- Toutes les zones de stockage de la nourriture, de préparation des repas, et de restauration des travailleurs doivent être inspectées et fréquemment nettoyées (par exemple, avant et après chaque repas) pour que les conditions d'hygiène demeurent satisfaisantes.
- Les personnes chargées de la manutention des aliments, les cuisiniers et les serveurs doivent se soumettre aux visites médicales requises, et être formés et certifiés en sécurité alimentaire tel que cela est requis par les lois et règlements applicables.
- Tous les certificats et licences nécessaires requis par les lois et règlements applicables doivent être obtenus et maintenus en ce qui concerne la cantines/cuisine.

LOGEMENTS DE FONCTION

- Les **logements de fonction** doivent se trouver à distance des bâtiments qui abritent des activités de production, d'entreposage et des zones de stockage de substances chimiques.



Définitions utiles

Logements (dortoirs) : les logements de fonctions fournis directement ou indirectement par l'employeur pour ses travailleurs. Les logements de fonction sont en général des logements partagés, également connus sous le nom de « dortoirs », regroupant deux travailleurs par chambre ou plus, des toilettes et des salles de bains communes.

- • Les logements de fonction doivent être sûrs et sécurisés. Cela inclut mais n'est pas limité à :
 - un niveau de respect de la vie privée raisonnable
 - un lit séparé pour chaque travailleur (le partage de lits par les travailleurs en équipe - également connus sous le nom de « hot bedding » - n'est pas autorisé).
 - des lits installés à une hauteur qui n'excède pas deux tiers du plafond
 - des logements H/F séparés (qu'il s'agisse de chambres ou de toilettes)
 - de l'eau potable disponible à tout moment
 - une ventilation, tant naturelle que mécanique, permettant de garantir la circulation de l'air dans n'importe quelle condition météorologique.

- • Les logements de fonction doivent offrir un niveau d'**hygiène** et de confort raisonnable. Cela inclut mais n'est pas limité à :
 - une lumière naturelle et un éclairage artificiel
 - un nombre d'espaces personnels et d'espaces de rangement personnels raisonnable pour chaque travailleur
 - des toilettes et salles de bains propres



Définitions utiles

Hygiénique : exempt de dangers biologiques (bactéries et moisissures), d'insectes ou de vermines, de particules et de contaminants chimiques qui peuvent causer des maladies par inhalation, ingestion ou contact avec la peau.

MESURES DE PREVENTION RECOMMANDEES

POLITIQUES ET PROCEDURES

POLITIQUES

Mettre en œuvre des politiques écrites formelles qui :

- ✓ Sont conformes aux lois et règlements applicables en matière de santé et sécurité, qui comprennent tous les permis, rapports d'inspection, autorisations, certifications et licences concernant la construction des immeubles, leur occupation et équipements.
- ✓ Garantissent un environnement de travail, des logements de fonction, des services de transport et de restauration sûrs et sains.
- ✓ Prévoient des premiers secours, un suivi médical et des soins permettant une guérison complète et la reprise du travail du personnel qui souffre de blessures et de maladies liées à leurs activités.
- ✓ Assurent les besoins essentiels de tous les travailleurs (ex., les toilettes et l'eau potable) sans aucune limitation.
- ✓ Prévoient l'information des travailleurs et la formation continue portant sur les risques pour la santé et la sécurité que présente leur travail et sur les précautions à prendre pour éviter les blessures et les maladies.

PROCÉDURES

En plus du respect des normes décrites ci-dessus, définir et appliquer des procédures écrites formelles visant à :

- ✓ Identifier régulièrement les lois et règlements applicables en matière de santé et sécurité, les suivre et s'y conformer.
- ✓ Effectuer régulièrement des évaluations portant sur les risques pour la santé et la sécurité au travail (SST) afin de garantir la continuité du respect des exigences légales applicables. Le type d'évaluation doit être approprié aux opérations sur site et peut inclure :
 - Des analyses des risques liés au travail, qui décompose le travail en tâches professionnelles individuelles afin d'identifier les dangers que chaque tâche présente et la manière de les éliminer ou de les contrôler.
 - Des rapports d'inspection de l'hygiène industrielle (hygiène du travail) pour mesurer l'exposition aux risques pour la santé, tels que les poussières, vapeurs, gaz, bruits, et les rayonnements ionisants ou non-ionisants.
- ✓ Vérifier les nouveaux équipements et substances chimiques qui nécessitent d'être contrôlés avant leur utilisation afin d'identifier les risques qu'ils présentent pour la sécurité et la santé.
- ✓ Réaliser la maintenance préventive des mesures de sécurité des machines, des systèmes de ventilation par aspiration et contrôler les autres risques.

- ✓ Identifier les besoins en termes de formation et dispenser les formations en matière de santé et sécurité, basées sur les exigences légales, celles des clients, les demandes des travailleurs et les évaluations des risques pour la santé et la sécurité liés au travail.
- ✓ Fournir, entretenir et remplacer comme requis les équipements de protection individuelle lorsque les risques ne peuvent être contrôlés par des moyens techniques.
- ✓ Rendre compte et effectuer les recherches de blessures et maladie liées au travail, y compris la mise en œuvre d'actions appropriées pour éviter qu'elles ne surviennent.
- ✓ Encourager les travailleurs à rendre compte des problèmes de sécurité et de santé et à faire des suggestions en ce qui concerne les contrôles des risques sans crainte d'intimidation ou de représailles.
- ✓ Réaliser des inspections de l'intégrité structurelle de tous les bâtiments, en utilisant des méthodes de contrôle visuel non destructif (ex., contrôle par ultrasons, résistivité électrique, contrôle radiographique).

RESPONSABILITÉ

- ✓ Confier la responsabilité d'atteindre les objectifs stratégiques aux dirigeants du personnel, et attribuer la mise en œuvre efficace des procédures aux responsables et aux autres membres du personnel.
- ✓ Attribuer l'entière responsabilité de l'atteinte des objectifs stratégiques et de la supervision du fonctionnement du système de gestion de la santé et de la sécurité à un dirigeant.
- ✓ S'assurer que les responsables, superviseurs et les travailleurs ont clairement définis les tâches et responsabilités. Par exemple, la responsabilité de garantir que les travailleurs ont reçu les équipements de protection individuelle appropriés le cas échéant, qu'ils ont bien compris leur mode d'utilisation et qu'ils les utilisent correctement.
- ✓ S'assurer que les responsables prennent en compte les suggestions des travailleurs et qu'ils transmettent les problèmes sans délai.

FORMATION ET COMMUNICATION

- ✓ Dispenser une formation initiale et permanente à tous les responsables, superviseurs et travailleurs sur la politique et sur les risques pour la santé et la sécurité que présente le lieu de travail et qui sont susceptibles d'entraîner des blessures ou une maladie.
- ✓ Dispenser une formation approfondie à l'équipe responsable de mettre en œuvre des procédures spéciales. Par exemple, les travailleurs qui effectuent des opérations de réparation et de maintenance sur des équipements susceptibles d'être accidentellement mis sous tension et de causer des blessures ou entraîner la mort ; ceux-ci doivent maîtriser les procédures de verrouillage/étiquetage afin de se protéger et de protéger leurs collègues proches.

- ✓ Afficher la politique en matière de santé et de sécurité de l'entreprise et les lois et règlements locaux dans un endroit où les travailleurs, les contractants sur site et les visiteurs peuvent les voir ; celles-ci devant être rédigées dans la langue locale et dans les langues comprises par les travailleurs. Pour les travailleurs qui ont des difficultés pour lire, des pictogrammes et des photographies peuvent aider. Par exemple, les images et les symboles peuvent aider à communiquer les risques sur le lieu de travail, tels que le bruit ou les substances chimiques, et le type d'équipement de protection requis.
- ✓ Encourager les travailleurs à rendre compte des problèmes de santé et de sécurité et à faire des suggestions pour améliorer les pratiques sur le lieu de travail concernant ces sujets.

DOCUMENTATION

- ✓ Tenir un registre de toutes les lois et règlements applicables en matière de santé et de sécurité, et des exigences de Disney.
- ✓ Conserver les procès-verbaux de réunion du comité santé et sécurité, des actions de suivi et des registres de présences.

VEILLE ET AMELIORATION CONTINUE

- ✓ Effectuer des audits internes ou effectués par des tiers, et des contrôles en confiant cette tâche à du personnel qualifié.
- ✓ Établir et mesurer les progrès réalisés par le biais des indicateurs clés de performance (ICP). Des exemples d'ICP indiquant le pourcentage d'accident du travail et d'incidents ayant fait l'objet d'une enquête pour en déterminer la cause racine, le nombre de mesures correctives prises à temps, le nombre d'accidents et de blessures résultant de la même cause, et le pourcentage de travailleurs en mesure d'évacuer les lieux de travail en toute sécurité dans le délai imparti.
- ✓ Effectuer régulièrement des sondages auprès des travailleurs pour mesurer leur degré de satisfaction quant aux conditions et aux pratiques de travail et comprendre ce qui les aiderait à faire leur travail de façon plus sécuritaire et de manière plus efficace.
- ✓ Effectuer fréquemment des bilans de compétences des instances dirigeantes pour évaluer l'efficacité du système et mettre à jour les politiques et les procédures.
- ✓ Prendre des mesures correctives et préventives pour traiter chaque cause racine afin que les problèmes ne se reproduisent pas. Par exemple, un site de production peut dispenser une nouvelle formation aux travailleurs de nuit sur les bonnes pratiques en matière de santé et de sécurité (mesures correctives) dans un premier temps, puis examiner les quotas de production et les horaires de travail de nuit pour éliminer la fatigue ou éviter un travail trop rapide qui sont des causes de blessures (mesures préventives) dans un second temps.
- ✓ Désigner des responsables de tâches, définir des dates d'échéances et d'achèvement pour toute mesure corrective et préventive.



Gestion du personnel Comité santé et sécurité :

- Un moyen efficace d'améliorer les efforts de l'entreprise pour identifier et contrôler les risques pour la santé et la sécurité au travail
- Inclure les travailleurs dans les équipes d'enquête sur les accidents, les faire participer aux opérations d'inspection des zones de travail et à l'élaboration et à la mise en œuvre des procédures de travail sécuritaire et aux autres contrôles des risques.
- Aider l'entreprise à assurer le suivi de la réalisation de ses objectifs en matière de santé et de sécurité.

- ✓ S'assurer que les travailleurs savent comment suivre les procédures - nouvelles ou révisées - qui ont été élaborées pour gérer les risques grâce à une formation initiale et à un perfectionnement, le cas échéant.
- ✓ Mesurer si les procédures révisées et les changements effectués pour améliorer les formations produisent les résultats souhaités.

RESSOURCES

RESSOURCES DISNEY

- [Disney International Labor Standards Program Manual](#)

AGENCE EUROPEENNE POUR LA SANTE ET LA SECURITE AU TRAVAIL

- <https://osha.europa.eu/fr>

INTERNATIONAL LABOUR ORGANIZATION (ILO)

- Sécurité et santé au travail : <https://www.ilo.org/global/topics/safety-and-health-at-work/lang--fr/index.htm>
- Systèmes de gestion de la sécurité et la santé au travail : <https://www.ilo.org/safework/areasofwork/occupational-safety-and-health-management-systems/lang--fr/index.htm>

INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION (ISO)

- ISO 45001 - santé et sécurité au travail : <https://www.iso.org/fr/iso-45001-occupational-health-and-safety.html>

SOCIAL ACCOUNTABILITY INTERNATIONAL (SAI)

- Norme SA8000 : <https://sa-intl.org/>

UNITED STATES OCCUPATIONAL SAFETY AND HEALTH ADMINISTRATION (OSHA)

- Sujets relatifs à la sécurité et à la santé : <https://www.osha.gov/SLTC/>